

DC/je

Berne, le 24 mai 1967

Notice pour le Chef du Département

- copie - Monsieur le Ministre E. Thalmann  
 - Monsieur le Ministre F. Bieri  
 - Monsieur le Ministre S. Marquard  
 - Monsieur le Ministre R. Bindschedler  
 - Monsieur A. Janner  
 - Monsieur M. Gelzer  
 - Monsieur A. Natural

-----

Crise en Proche-Orient

*M. Drey  
 M. Blankard  
 M. Jaoffi*

Monsieur le Conseiller fédéral Wahlen téléphone pour me dire que Me Brunschwig, Président de la communauté israélite en Suisse, est venu le voir et lui a demandé s'il ne pourrait pas tenter quelque chose pour éviter que la guerre n'éclate en Proche-Orient. M. Wahlen, qui est très préoccupé par la situation, a été positif à l'égard de la suggestion de Me Brunschwig mais lui a déclaré qu'il n'entreprendrait rien sans l'accord du Conseil fédéral; il a recommandé à Me Brunschwig de venir me voir. Peu après, j'ai reçu la visite de Me Brunschwig. Il a précisé sa pensée comme suit: M. Wahlen jouit d'un grand prestige international; dans la crise actuelle, il pourrait peut-être jouer un rôle apaisant; d'autre part, la Suisse ne doit pas rester passive et muette devant le déroulement des événements; le Conseil fédéral devrait donc adresser aux gouvernements de la RAU, d'Israël et de la Syrie un appel et leur proposer la médiation de M. Wahlen; il a préparé le projet de texte suivant:

"Exzellenz,

Mit grosser Besorgnis verfolgt die oberste Landesbehörde der Schweiz die Vorkommnisse im mittelöstlichen Raume. Getreu ihrer humanitären Haltung, verbunden mit dem festen Wunsche, für den Frieden auf der Welt ihre Kräfte einzusetzen, bietet sie allen am Konflikte beteiligten Staaten ihre guten Dienste an.



- 2 -

Der Bundesrat ist bereit, in der Schweiz alle Mittel in die Wege zu leiten, damit für Sondierungsgespräche von Vertretern der beteiligten Hohen Regierungen die technischen Vorbedingungen geschaffen werden, die Sie sich wünschen. Auch steht die Schweizer Regierung dem Gedanken nicht fremd gegenüber, im Konflikt zwischen den arabischen Staaten und Israel ihre Vermittlerdienste anzubieten. Nach Rücksprache mit Herrn alt Bundesrat Prof. T. Wahlen können wir Ihnen mitteilen, dass dieser sich bereit erklärt hat, wenn dies von den Beteiligten gewünscht wird, eine solche Aufgabe zu übernehmen."

Je fais remarquer à Me Brunshwig que dans les circonstances présentes un appel du Conseil fédéral risque de demeurer tout à fait inefficace. Au moment de la crise de Suez, le Conseil fédéral avait déjà recouru à ce mode de faire, mais les réactions avaient été dans l'ensemble négatives. Je lui rappelle la réponse américaine qui était rédigée comme suit:

"La suggestion du Conseil fédéral de réunir en Suisse les cinq chefs de gouvernement a été examinée ici avec diligence et sympathie.

J'apprécie la sincérité de la proposition suisse et partage les préoccupations pour la sauvegarde de la paix qui l'ont inspirée.

Cependant, les Nations Unies sont saisies de divers problèmes qui menacent la paix du monde, et je crois que c'est en menant ces initiatives à bonne fin que l'intérêt commun sera le mieux servi."

Dans l'affaire d'Israël, le Conseil de Sécurité est également saisi. Il me paraît difficile pour la Suisse d'entreprendre une action parallèle.

Me Brunshwig insiste, faisant valoir que devant la menace d'un nouveau conflit la Suisse devrait tout essayer pour le conjurer. L'attitude la plus mauvaise est l'inaction et la passivité. Même

- 3 -

si l'on a des doutes sur les chances de succès d'un appel, ce n'est pas une raison pour s'abstenir de le lancer.

Je réponds à Me Brunshawig que je ferai part de sa démarche au Chef du Département politique et que le Conseil fédéral examinera avec attention ce qu'il conviendrait de faire.

Après le départ de Me Brunshawig, j'ai repris contact avec M. Wahlen. Celui-ci n'approuve pas le projet d'appel rédigé par Me Brunshawig, particulièrement en ce qui concerne l'offre expresse d'une médiation; cependant, il partage l'avis de Me Brunshawig et considère que "quelque chose doit être fait"; la Suisse ne peut pas rester muette devant ce qui se passe; lui-même pense que le Conseil fédéral pourrait lancer un appel; il ne se laisserait pas arrêter par le précédent de Suez (plus de dix ans ont passé depuis lors !); si, cependant, le Conseil fédéral devait être d'un autre avis, il préconiserait au moins la publication d'un communiqué à l'issue d'une brève séance extraordinaire du Conseil fédéral qui serait convoquée pour délibérer sur la situation.

A toutes fins utiles, j'ai essayé de rédiger le projet d'un tel communiqué comme base de discussion:

#### Projet de communiqué

Le Conseil fédéral s'est réuni en séance extraordinaire pour examiner la situation en Proche-Prient. L'évolution des événements, qui risque de mettre en danger la paix dans cette partie du monde, est une source de vive préoccupation pour tous les pays. Au nom du peuple suisse, le Conseil fédéral exprime le fervent espoir qu'une solution pacifique pourra être trouvée au présent conflit. La Suisse est prête à faire son possible pour y contribuer. Elle adresse un appel pressant aux parties en cause pour qu'elles s'abstiennent de recourir à la violence et évitent de déclencher une guerre dont les conséquences seraient tragiques. Si ses bons offices étaient requis, la Suisse se ferait un devoir de les mettre à disposition.

Micheli -